

L'ADAL est une association d'artistes créée en 1947 ayant son siège à l'Hôtel de Ville de Sarreguemines, ses statuts ont été déposés en 1958.

Ses membres viennent principalement de Lorraine (régions de Sarreguemines, Bitch, Forbach, St Avold, Metz et jusqu'à Thionville) mais également d'Alsace du Nord et d'Allemagne.

Elle regroupe peintres et sculpteurs professionnels et amateurs qui éprouvent le besoin de se libérer de la solitude de l'atelier en créant des liens amicaux ou de soumettre leurs œuvres à un œil plus critique que le cercle familial. L'ADAL n'est pas une école, les artistes sont autodidactes ou issus d'une école d'Art, ont souvent suivi des cours et stages chez des artistes renommés, organise des expositions personnelles à leur gré. En général ils sont tous fortement impliqués dans la peinture ou sculpture et ont en commun l'envie de créer, que ce soit en œuvres figuratives ou abstraites, à l'huile ou acrylique, aquarelle ou pastel, en fer ou terre cuite, pierre ou en bois. Les membres s'acquittent d'une cotisation annuelle de 25€ et peuvent ainsi participer gratuitement aux expositions et ateliers organisés par l'amicale.

L'amicale organise 2 expositions au minimum par an dont la principale est le Salon de printemps de l'ADAL à l'Hôtel de ville de Sarreguemines et une 2ème qui a lieu dans une ville mosellane différente chaque année. Une réunion mensuelle de travail a lieu dans une salle de l'annexe de la mairie de Sarreguemines à Neunkirch. Elle se déroule le 2e samedi du mois, démarre à 9h pour finir à 16h. Les thèmes sont variés : portrait ou nus d'après modèle, calligraphie, nature morte, conférence sur l'art. Le travail en atelier est complété par 1 ou 2 sorties pour peindre sur le site. Au cours de ces journées le repas de midi est tiré du sac et le frugal mais convivial déjeuner permet aux participants d'échanger idées ou points de vue.

Comment joindre le groupe :

Tout candidat(e) doit être parrainé par 1 ou 2 membres titulaires et devra présenter une sélection d'œuvres à un jury composé de 4 personnes. Il (elle) devra justifier d'une certaine expérience artistique en montrant carnet de croquis ou autres projets. Le candidat expérimenté justifiant d'un cursus artistique confirmé verra son admission simplifiée. Pour tout renseignement se mettre en rapport avec le président.

Composition du Comité 2020 :

JAGER Pierrette *Présidente*

RESLINGER Charles *Vice-Président-Trésorier*

HEME Marie Anne *Secrétaire*

MAAS Anne-Laure *Secrétaire adjointe*

□

BORDONNE Josète *Assesseur*

MORLO Erich *Assesseur*

GRANDMONTAGNE Gert *Assesseur(relation franco-allemande)* □ □ □ □

BARTH Ernest *Assesneur (archives internet) Président honoraire*

IRMSCHER Egon *Assesneur* □ □

WEIDIG Odile *Assesneur*

FEUCHTER Sylvia *Assesneur*

BAUMGARTEN Jean *Président honoraire*